

Délibération 2023-039

SEANCE DU 23 MAI 2023

Date de la convocation : mercredi 17 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-trois mai, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Pouvoirs : SOURD Annie (pouvoir à Sylvie MAUGER), ROUXEL Dominique (pouvoir à LEVOYER Thérèse), OHEIX Yoann (pouvoir à BEHELLE Anthony), BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), TRAVERT Dominique (pouvoir à Denise VASSELIN).

Absents excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène

Secrétaire de séance : GALLUET Bruno

Objet : PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU CLOS DU COTENTIN – DESIGNATION MEMBRE DU COMITE DE PILOTAGE

Monsieur le Maire rappelle que deux déléguées (Mesdames Stéphanie Ries et Catherine Langrez) ont été désignées lors du conseil municipal du 24 septembre 2020, afin de représenter la Commune au sein du Comité de Pilotage du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin. Suite à la démission de Madame Catherine Langrez, il convient d'élire un(e) délégué(e). Madame Thérèse Levoyer fait acte de candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Désigne Madame Thérèse Levoyer en qualité de membre du comité de pilotage du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS